



50^e numéro !

En décembre 1996 naissait la petite publication que vous tenez entre vos mains. Imaginée par le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) comme un moyen de transmission d'informations en rapport avec l'EPS, elle a également la volonté d'être un lien entre toutes les personnes intéressées par ce domaine, dans le canton de Vaud et au-delà. Elle se veut aussi être un lieu d'échanges, où tout un chacun est invité à venir y partager ses expériences ou ses idées afin de développer et faire vivre cette discipline, si essentielle dans le cursus des élèves.

Papier, toujours en papier ! Certains lecteurs pourront s'étonner qu'au XXI^e siècle ce journal soit toujours publié « à l'ancienne ». C'est là une volonté du SEPS malgré (ou à cause de) la multiplication de newsletters et autres publications en ligne. En effet, si *EsPaceS* pédagogiques n'est tiré « qu'à » 2000 exemplaires et distribué prioritairement aux enseignant-e-s spécialistes d'EPS, rythmicien-ne-s et directions scolaires, nous sommes ravis de constater qu'il passe entre les mains d'un nombre bien plus important de personnes, le trouvant par exemple dans les salles des maîtres. Toutefois, et afin de pouvoir consulter la riche mine d'informations que cette publication recèle, l'entier des numéros est disponible en format « pdf » sur le site internet du SEPS !

Si *EsPaceS* pédagogiques a pu passer le cap des années (18 ans déjà !) c'est notamment grâce aux très nombreuses personnes ayant contribué à alimenter son contenu en proposant des idées pour les leçons d'EPS, en présentant un compte rendu d'activité ou encore en évoquant les résultats d'une recherche. Ce 50^e numéro est donc l'occasion de leur dire merci ! Sans leurs contributions, l'objectif de ces quelques pages ne pourrait être atteint. Afin de pouvoir continuer sur cette lancée et envisager sereinement les 50 prochains numéros, l'équipe de rédaction vous encourage à prendre contact avec elle pour faire vivre cette publication : c'est votre *EsPaceS* !

Raoul Vuffray

Sommaire

2 ESPACE SECURITÉ

- Un nouveau GMS

3 ESPACE INFO

- Synergies SSF et J+S

4 ESPACE CAMP

- Camp nautique sur le Léman

5 ESPACE RYTHMIQUE

- Une nouvelle collaboratrice
- Lève-toi et marche !

6 ESPACE CAMP

- Plaisirs alpins à Villars

8 ESPACE PRATIQUE

- Jeux coopératifs

11 ESPACE CAMP

- La Maison du sport vaudois

12 ESPACE SANTÉ

- La maladie de Fabry chez l'enfant

14 ESPACE INFO

- Evaluation au 2^e cycle primaire

17 ESPACE SANTÉ

- Muuvit !

18 ESPACE PRATIQUE

- Journées cantonales et journée suisse de sport scolaire

20 FORMATION CONTINUE

- HEP, ASEP, J+S



Guide des mesures de sécurité en éducation physique et sportive scolaire Une nouvelle version en vigueur !

Secteur pédagogique**SEPS**

L'année scolaire 2014 - 2015 amène un renouveau dans l'élaboration du Guide des mesures de sécurité (GMS). Il sera dorénavant uniquement proposé sur le site internet du Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) sous la forme d'un document « pdf » et sera remis à jour et daté pour chaque nouvelle année scolaire.

Depuis les années 70 et l'engouement pour de nouvelles activités sportives dans le cadre scolaire, il est apparu nécessaire d'émettre des précisions concernant l'encadrement et les mesures de sécurité à respecter. Publiées par le SEPS et diffusées auprès des directions scolaires sous forme de fiches distinctes, ces directives ont, en 1998, été complétées et rassemblées au sein d'un même document, le *Guide des dispositions diverses et des mesures de sécurité en matière d'éducation physique et de sport scolaire*. Largement diffusé, ce guide a contribué à la promotion de la sécurité et à la prévention des accidents dans tous les degrés de la scolarité du canton de Vaud. Ce recueil a ensuite été mis à jour et complété en 2006 afin de devenir le document en vigueur jusqu'à présent, le *Guide des mesures de sécurité*.

Soucieux de prendre en compte les enseignements tirés de ces différentes versions mais également de s'adapter aux nouveautés apparues dans divers domaines sportifs et aux nouvelles technologies de la communication, le SEPS a décidé de procéder à une mise à jour de ce document, sans toutefois le révolutionner.

Trois nouveautés d'importance

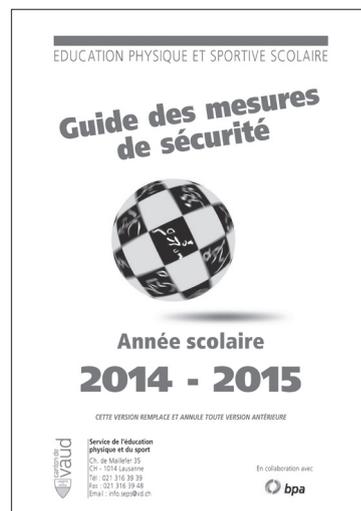
Outre quelques modifications de portée limitée, trois changements significatifs ont été apportés aux mesures de sécurité des différentes disciplines sportives :

- La modification du brevet de sauvetage qui est exigé pour encadrer des élèves sur ou au bord de l'eau (Plus Pool au lieu du Brevet 1), ceci afin d'être en adéquation avec la nouvelle structure de formation de la Société Suisse de Sauvetage (SSS).
- L'introduction du Contrôle de sécurité aquatique (CSA) à la place du test des 300 mètres de nage et des 15 mètres sous l'eau afin de pouvoir participer à des activités nautiques.
- L'introduction de l'obligation du port du casque pour la pratique du ski et du snowboard dès le 1^{er} janvier 2016.

Afin de simplifier la lecture du nouveau guide, sa deuxième page indique toutes les nouveautés et les différences par rapport au document précédent.

Une édition par année scolaire

Le SEPS a également souhaité changer la forme de ce document. En effet, la version en vigueur jusqu'ici, imprimée et non datée, rendait d'éventuelles corrections difficiles à effectuer et ne permettait donc pas aux enseignant-e-s de savoir si le document en leur possession était à jour. La solution proposée par le SEPS



consiste en une version électronique, sous la forme d'un document « pdf » renouvelé pour chaque année scolaire. Ainsi, les directions scolaires et chef-fe-s de file de l'EPS recevront chaque année, au mois de janvier, la version valable pour l'année scolaire suivante (p.ex. en janvier 2015 pour l'année scolaire 2015 - 2016), la version en vigueur se trouvant en tout temps sur le site internet du SEPS (www.vd.ch/seps).

Le SEPS espère que cette nouvelle mouture du GMS convienne à chaque utilisateur-trice et qu'elle lui permette de se poser les bonnes questions avant la pratique de certaines activités avec ses élèves.

Pour télécharger le Guide des mesures de sécurité

www.vd.ch/seps

Accès direct : www.vd.ch/themes/vie-privee/sport/prevention-et-sante/mesures-de-securite/



Financement du sport scolaire facultatif vaudois

Annonces à J+S désormais possibles

Secteur pédagogique

SEPS

Le sport scolaire facultatif (SSF), déjà bien implanté dans la plupart des écoles du canton, va certainement voir son offre augmenter ces prochaines années suite à la nouvelle loi cantonale sur l'éducation physique et le sport (LEPS) entrée en vigueur le 1^{er} août 2013. En effet, celle-ci rend l'organisation du SSF obligatoire dans les établissements scolaires vaudois. Le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) est en charge de la supervision et du financement des cours organisés à travers tout le canton.

Durant l'année scolaire 2012 - 2013, ce sont plus de 20'000 élèves, tous degrés confondus, qui ont bénéficié des activités sportives offertes dans le cadre du SSF. Entraînés par des moniteurs ou des enseignants motivés, ils ont pu effectuer un choix parmi une large palette de



sports proposés. Les buts du SSF sont multiples. Outre la découverte et la pratique de nouvelles disciplines, les jeunes peuvent perfectionner leurs connaissances sportives et également préparer des compétitions scolaires par équipe. Mais l'un des aspects essentiels est de faciliter le choix d'une spécialisation qui pourra être poursuivie dans un club.

Un lien avec les clubs sportifs

Le lien entre l'école et le sport associatif, déjà fort dans certains endroits du canton, mériterait d'être intensifié. Pour les clubs, il est important de pouvoir compter sur des jeunes qui assureront la relève et pérenniseront ainsi la société. Pour les enfants, il est indispensable de pouvoir choisir une activité sportive parmi une offre la plus riche possible, afin de pratiquer un sport qui leur convienne, dans un club où ils pourront développer des compétences spécifiques ainsi qu'un sentiment d'appartenance et d'intégration implicites à la pratique sportive.

En mettant à disposition des moniteurs pour les cours du SSF, les clubs ont l'opportunité de faire connaître

leur sport à des élèves dont certains pourraient par la suite intégrer les structures de la société sportive en question. Evidemment, il n'est pas toujours facile de trouver des personnes compétentes disposées à investir de leur temps, et ceci pour une rémunération modeste actuellement prise en charge par le SEPS selon une tablette existant depuis de nombreuses années.

Une annonce auprès de J+S désormais possible

Afin d'inciter davantage de vocations, depuis le 1^{er} août 2014 il est désormais possible d'annoncer le SSF auprès de Jeunesse+Sport (J+S) si les modalités et directives du SSF et de J+S sont respectées. Le moniteur pourrait ainsi cumuler deux indemnités et voir sa rétribution augmenter. Il faut pour cela vous renseigner auprès de votre responsable SSF.



Le SEPS espère ainsi développer encore davantage l'offre du SSF. Il souhaite en outre qu'un grand nombre d'élèves puisse en profiter et que de nombreux clubs sportifs soient intégrés à ces cours grâce aux moniteurs compétents et reconnus qu'ils auront mis à disposition.

Pour plus d'informations

www.vd.ch/seps

Accès direct : www.vd.ch/themes/vie-privee/sport/sport-a-lecole/sport-scolaire-facultatif-ssf/



Vivre un camp à bord d'une barque à voiles latines sur le lac Léman Larguez les amarres avec votre classe

Anne-Marie Renand

Association « La Barque des Enfants »

Née de la volonté de passionnés d'offrir la possibilité à un maximum de jeunes de vivre une expérience de navigation et de vie à bord d'une barque historique, la « Demoiselle » accueille depuis 2011 des classes pour des camps lacustres. Ce voilier-école, qui a été construit par des demandeurs d'emploi dans un premier temps puis bénévolement par les membres de l'association « La Barque des Enfants », est équipé de couchettes, de toilettes et d'une cuisine. Il offre ainsi une très belle alternative aux traditionnels camps de ski et autres voyages à l'étranger.

Vous avez envie de proposer une activité hors du commun à vos élèves ? Alors embarquez sur la « Demoiselle » pour un camp de 3 à 5 jours et venez découvrir les joies de la navigation à voiles, la vie en communauté, l'entraide et les richesses du lac Léman.



Un encadrement présent dès la préparation

Nos bateliers encadreront vos élèves et leurs accompagnants dans leur vie à bord de cette barque à voiles latines. Outre les aspects liés à la manoeuvre du bateau, l'association tient également à mettre en avant les

valeurs humaines indispensables à l'accomplissement d'une telle aventure.

Mais comme un voyage à la voile se prépare bien avant de larguer les amarres, un coordinateur vous guidera pas à pas dans la préparation de cette aventure, ce qui permettra aux jeunes de s'impliquer dès les premières décisions. Choix de l'itinéraire, étude de la météo, logistique et bien d'autres aspects seront donc discutés avant le départ.

Aussi pour des courses d'école

Outre la possibilité de vivre une aventure sur plusieurs jours, notre association propose également des



navigations d'un après-midi, d'un jour ou deux, afin de rendre vos courses d'école originales.

Notre équipe n'attend que votre appel pour définir avec vous les contours de votre future aventure lémanique et ainsi larguer au plus vite les amarres pour un voyage inoubliable.

Pour tout renseignement et prise de contact

info@labarque.ch

077 474 39 30

www.labarque.ch



Une nouvelle collaboratrice pédagogique en charge de la rythmique au SEPS Bienvenue à Cathy Sigg Berthoud

Secteur pédagogique

SEPS

Peu le savent, mais un poste de collaboratrice en charge de la rythmique figure dans l'organigramme du SEPS au sein du secteur pédagogique. EsPaceS pédagogiques se propose de vous présenter sa nouvelle titulaire et son rôle en quelques lignes.



Ce poste, qui était auparavant occupé durant de nombreuses années par Madame Anne Terraz qui a fait valoir son droit à la retraite, se trouve maintenant sous la responsabilité de Madame Cathy Sigg Berthoud. Outre ses activités passées ou actuelles d'enseignante de rythmique, de musique ou de praticienne formatrice,

Cathy Sigg Berthoud a également occupé diverses fonctions au sein de l'Association suisse des professeurs de rythmique Jaques-Dalcroze (ASPRYJAD) et de sa section vaudoise, la SVASPRYJAD.

Les tâches principales de Cathy Sigg Berthoud sont :

- d'animer, coordonner, soutenir et évaluer la rythmique au niveau cantonal en assurant la relation avec le SEPS ;
- de collaborer avec les écoles, les associations professionnelles et les tiers concernés et contribuer à la cohérence organisationnelle de la rythmique ;
- de participer à la création, au développement et au suivi des moyens pédagogiques et didactiques de la rythmique.

Contact

cathy.siggberthoud@vd.educanet2.ch

Une idée d'activité pour un retour aux sources de la locomotion Lève-toi et marche !

Cathy Sigg Berthoud

SEPS - Collaboratrice rythmique

Lève-toi et marche ! Pas si facile pour le petit de l'homme puisqu'il lui faut près d'une année avant d'y parvenir ! L'activité présentée ci-dessous propose à des élèves de 4 à 8 ans de revivre l'apprentissage de la marche de manière ludique.

L'enseignant-e explique et mime les différents stades de développement qui mèneront à la station debout :

- Se coucher par terre sur le dos, gigoter les bras et les jambes.
- Se retourner sur le ventre et rouler d'un côté ou de l'autre pour se retrouver sur le dos.
- Rester couché sur le ventre et pousser avec les mains, glisser ainsi en arrière, puis mettre en jeu les pieds pour avancer en rampant. Profiter de ce moment pour exercer la latéralité en poussant sur une main et la jambe repliée opposée puis alterner avec l'autre côté (avancer « comme un crocodile »).
- S'appuyer sur les mains et les bras pour se retrouver à genoux. Marcher à quatre pattes sur les genoux puis sur les pieds.
- Tester la position accroupie en restant en équilibre sans mettre les mains par terre.
- Monter lentement le corps à la verticale, les genoux légèrement repliés (comme les singes).

- Avancer un pied, faire exprès de tomber, puis après quelques essais, avancer l'autre (expliquer à quel point nos parents ont été fiers de nous à ce moment-là de notre vie).

Ensuite, l'enseignant-e invite les élèves à l'imiter et, au cours suivant, il/elle accompagne leurs mouvements en improvisant la musique au piano.

Développement : après la marche, proposer la course, le galop, etc. puis les élèves doivent deviner d'après la musique quelles allures (ou démarches dans le jargon de la rythmique) ils doivent exécuter.

D'autres idées d'activités bientôt disponibles sur le site de ressources pédagogiques du SEPS :
<http://ressources-eps-vd.ch>



La Maison de montagne de Bretaye

Plaisirs alpins sur les hauts de Villars

Tania Bonamy

Service de la sécurité civile et militaire

Depuis 1932, la Maison de montagne de Bretaye, ancienne maison militaire, accueille des groupes et des familles afin de leur faire profiter des joies de la montagne. Avec un réfectoire, une véranda, une cuisine et des sanitaires fraîchement rénovés, la qualité de l'accueil et du service s'est grandement améliorée depuis 2013. La Maison convient ainsi tout à fait à des camps sportifs scolaires, de ski notamment mais pas seulement.

Ancienne maison militaire, fondée par le Général Henri Guisan, la Maison de montagne de Bretaye (MMB), accueille, depuis plusieurs décennies, de nombreuses écoles, familles ou groupes. Soit des milliers d'enfants et d'adultes de Suisse ou d'ailleurs.

Vocation sociale

Conçue initialement dans le but d'assurer des conditions de séjour plus confortables aux formations militaires qui



utilisaient les places de tir de Bretaye, la Maison a élargi son accueil aux enfants et familles à revenus modestes afin de leur permettre l'accès aux plaisirs de la montagne et des sports d'hiver.

Lors de sa fondation, le Général Guisan avait clairement édicté la mission de la Maison : « *Réunir sous un même toit, dans une même pensée, le militaire et le civil, dans un pays où les deux mentalités se confondent, faire mieux comprendre encore l'amour qui doit les unir.* » Ainsi transparaît une vision, novatrice pour l'époque, du rôle social de l'armée suisse avec une notion de partage et d'engagement au profit des autres. C'est sur cette base que les fondateurs de la Maison, puis leurs successeurs, ont œuvré pour la maintenir en vie et perpétuer sa raison d'être.

Rénovations

Le Général Guisan a posé la première pierre de la Maison en 1932. Depuis lors, tout en respectant les principes qui l'ont fondée, la Maison de montagne

de Bretaye a poursuivi son chemin et a évolué. Afin d'améliorer l'accueil de la clientèle, un certain nombre de rénovations et de travaux ont été effectués en deux étapes entre 2013 et 2014. La première concernait le



réfectoire, la véranda et la cuisine alors que la deuxième visait la production de chaleur, la qualité des chambres et des dortoirs, l'aménagement d'une terrasse ainsi que la rénovation de la partie sanitaire.

La Maison a ainsi pu accueillir dès la saison d'hiver 2013 - 2014, groupes et écoles, mais aussi familles ou clients isolés, pour des séjours permettant de profiter des nombreuses possibilités d'activités offertes par les Alpes vaudoises.

Le restaurant, doté d'une cuisine professionnelle flambant neuve, est aussi ouvert aux visiteurs de passage. La carte propose des mets traditionnels et de saison, ainsi que quelques spécialités.

Qualité d'hébergement

La Maison de montagne de Bretaye dispose d'un équipement confortable et fonctionnel pouvant accueillir jusqu'à 120 personnes, en pension complète ou demi-pension. En outre, une possibilité de gestion dite « libre » existe également.

L'hébergement comprend des chambres de 2 à 6 lits avec coin salon, ainsi que des dortoirs de 4 à 22 lits.

Chaque étage est équipé de douches, lavabos et WC communs. Au dernier étage, le bâtiment dispose d'un appartement entièrement meublé, d'une capacité de 10 lits, répartis dans 3 chambres. Doté d'une cuisine, d'un salon avec TV et d'une salle de bain douche/WC privée, cet appartement offre confort et intimité à ses occupants.

Réservations en ligne

À l'image des transformations apportées à l'établissement, le site internet de la Maison (www.mmbretaye.ch) a lui aussi été modernisé. Une galerie photo permet d'avoir



un avant-goût des découvertes et de la qualité d'accueil offertes par la Maison de montagne de Bretaye. Grande nouveauté, il est désormais possible de réserver et payer en ligne son séjour à la montagne.

Activités

Située au cœur du domaine de Villars et exploitée désormais en été comme en hiver, la MMB permet la pratique de nombreuses activités.

En hiver, c'est skis aux pieds que les hôtes de la Maison peuvent accéder au domaine skiable de Villars-Gryon-Les Diablerets. Ce ne sont pas moins de 100 km de



pistes avec 34 installations de remontées mécaniques qui les attendent. Alternative sportive, le ski de fond peut

être pratiqué sur les 50 km de pistes nordiques balisées des alentours.

Dans cette magnifique région, il est possible de goûter aux joies de la montagne, en été aussi. Randonnées



pédestres, parcours VTT, trottin'herbe, golf ou mini-golf, balades découverte, tennis, piscine, accrobranche sont au menu d'un séjour estival à la Maison de montagne.

Bon à savoir : la carte « Villars Gryon Diablerets Free Access », valable de mai à octobre, gratuite pour les hôtes résidents, permet l'accès libre à plus d'une trentaine d'activités estivales, ainsi qu'à l'utilisation gratuite des transports publics de la région.

Définitivement, les plaisirs alpins sont accessibles sans modération aucune à la Maison de montagne de Bretaye !

Plus d'informations et réservations

www.mmbretaye.ch

Renseignements : 024 495 24 81

Ancienne cabane de Bretaye

Pour les visiteurs souhaitant un logement et un accueil plus sommaires, il leur est possible de réserver un séjour à l'Ancienne cabane de Bretaye. En gestion libre, l'Ancienne cabane dispose d'une capacité totale de 44 lits répartis dans 3 dortoirs de 8 à 22 places. Elle est aussi dotée d'une salle à manger de 48 places et d'installations sanitaires récemment rénovées.

Bénéficiant du même emplacement unique en plein cœur du domaine skiable de Villars-Gryon que la MMB, l'Ancienne cabane de Bretaye permet de profiter des charmes de la montagne dans un cadre plus simple.



L'égalité au menu de l'animation pédagogique en EPS à Lausanne

Jeux coopétitifs

Magali Bovas

Animatrice pédagogique à Lausanne

A partir d'une idée originale de la Revue EPS, « Les défis coopétitifs : pour une EPS au service de l'équité », l'équipe des animateurs pédagogiques lausannois a exploité cette notion de « coopétitif », qui se situe à mi-chemin entre les pratiques compétitives classiques et les jeux coopératifs, et vous propose de découvrir quelques exemples.

Le groupe d'enseignants d'EPS français à la base de ce travail a eu pour point de départ une fable lue en classe retraçant la course entre Lily Lièvre et Junior Tortue. Le fil conducteur des aventures des deux personnages sont des défis sportifs qui évoluent grâce à la modification des règles. L'histoire est ensuite au service de la leçon d'EPS pour essayer de favoriser la coopération. Le coffret comprend un roman, un guide d'accompagnement pour le maître, des fiches pratiques, et des cartes.

L'essence du projet : l'entraide comme moteur

L'importance de la coopération en EPS n'implique pas forcément l'abandon systématique des situations d'opposition. La réflexion est donc menée autour de la question : « Comment faire pour que les élèves aient du plaisir alors qu'à la fin d'un jeu ou d'une course il y a un gagnant et un perdant ? » Pour relativiser le classement, le groupe qui perd à un moment donné doit pouvoir espérer gagner ultérieurement.

La démarche est innovante dans le sens où ce n'est pas le maître qui donne un avantage à l'équipe qui perd, mais l'équipe qui mène qui accepte de s'attribuer une contrainte ou de donner un avantage. Il y a toujours à la fin de la partie un gagnant et un perdant, mais l'incertitude est préservée car en rejouant la partie avec une nouvelle règle, le résultat peut changer. La redistribution du score et l'incertitude participent à une dédramatisation du résultat et permettent aux élèves de prendre du plaisir et de progresser.

La démarche

Phase 1 : Deux équipes jouent à un jeu.

Phase 2 : Si une équipe a 2 points d'avance, elle choisit une carte joker pour rééquilibrer le jeu. Il existe deux types de cartes :

- Tikoud'pouss : correspondent à un avantage. C'est l'équipe qui mène au score qui accepte de donner cet avantage à l'équipe qui est menée.
- Tikoud'éclat : correspondent à un handicap. C'est l'équipe qui mène au score qui décide de s'appliquer à elle-même cette contrainte pour tenter un nouveau défi.

Phase 3 : Les deux équipes poursuivent la partie avec la nouvelle règle.

Le jeu se déroule selon cette démarche, en alternant périodes de jeu et choix de cartes à chaque fois qu'une équipe marque 2 points consécutifs. Il peut y avoir deux manières de procéder. Soit les règles s'ajoutent les unes aux autres durant la partie. Soit la nouvelle règle annule et remplace la précédente.

Une relation avec le PER

Les objectifs de l'éducation physique et sportive mentionnés dans le PER précisent que de 1P à 6P les élèves doivent « *acquérir des comportements et habiletés élémentaires du jeu en jouant et en collaborant avec un ou plusieurs partenaires, en élaborant, en acceptant et en respectant les règles du jeu.* » (CM14). Les cartes coopétitives semblent donc être une piste pédagogique intéressante.

Pour répondre aux attentes fondamentales, nous sommes partis d'un matériel existant : les fiches didactiques publiées par le SEPS et la brochure n° 5 du manuel fédéral n° 3. En s'appuyant sur des jeux et des règles connus des enseignants nous souhaitons avoir un matériel plus facilement utilisable et utilisé.

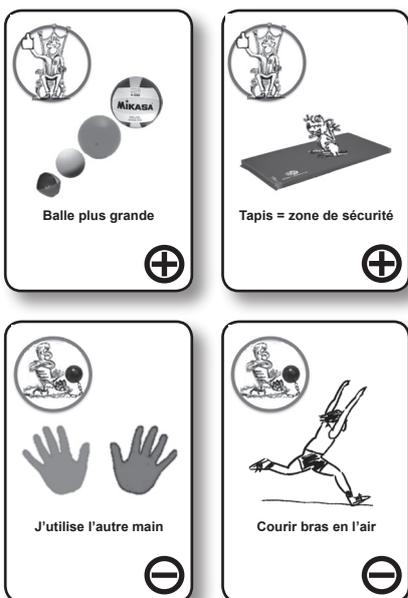
Pour que ces cartes ne deviennent pas un artifice chronophage, nous avons réfléchi sur le fond et la forme de celles-ci.

- La forme : car des cartes avec des règles écrites nous paraissaient trop abstraites et difficiles pour des élèves du primaire. Il a fallu créer des cartes où les dessins permettent aux enfants de verbaliser et de comprendre la contrainte ou l'avantage.
- Le fond : choisir des variables qui vont avoir un impact sur le jeu et les attitudes des élèves. Les cartes répondent au thème « Pour jouer avec les autres il faut accepter le joker qui modifie les règles. » Ce thème recoupe de manière générale la collaboration et le fait de vivre ensemble.

Simplicité et rituel : nous nous sommes aperçus au cours de notre pratique qu'il faut être vigilant sur le nombre

de cartes proposé. En effet, trop de cartes différentes nuit à la fluidité du jeu. Il faut donc choisir et introduire progressivement celles-ci. De plus, cette utilisation doit devenir un rituel : « Qui tire la carte et quand ? » Ce n'est qu'avec ces deux conditions que la plus-value est présente.

Exemples de cartes pour des élèves du primaire



Exemples de cartes pour des élèves du secondaire

Cartes « coup de pouce » ↗ Un joueur vient renforcer votre équipe.
 Carte « coup de frein » ↘ Un de nos joueurs n'a pas le droit de défendre. Il s'accroupit sur le terrain quand vous avez la balle.



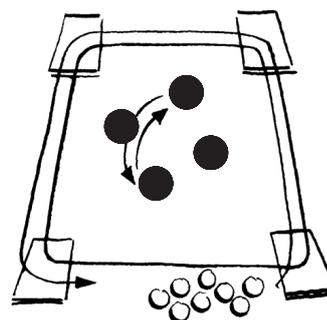
Trois exemples pratiques

L'horloge

(Manuel 3, brochure 5, page 27)

Matériel pour deux horloges (une dans chaque moitié de salle) :

- 2 ballons.
- 10 assiettes de démarcation pour dessiner un cercle (s'il n'y a pas les lignes des raquettes de basketball dans salle).
- Les cartes.



Phase 1

L'équipe A, en cercle, se transmet la balle en se faisant des passes. Chaque tour complet vaut 1 point. L'équipe B court autour du cercle. Au passage du dernier joueur B, on stoppe le compte de l'équipe A. Changer les rôles. Quelle équipe a réussi le plus de tours d'horloge ?

Phase 2

Tirer une carte « coup de pouce » ou « coup de frein » :

- ↗ Nous avons le droit d'utiliser une balle plus grosse.
- ↗ Nous avons le droit de réduire la distance entre les joueurs qui se font les passes.
- ↘ Nous devons courir mains en l'air.
- ↘ Nous devons courir une main dans le dos.

Phase 3

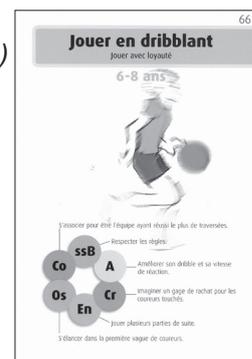
Rejouer avec la nouvelle règle.

Les traversées

(Fiche EPS SEPS 6 - 8 ans n° 66)

Matériel :

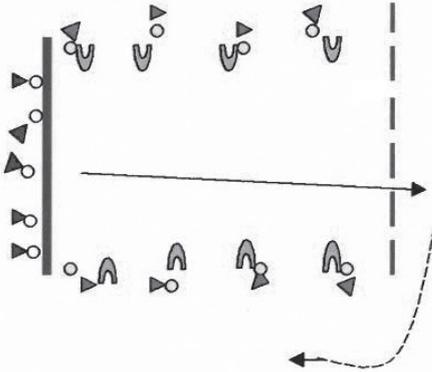
- 10 balles en mousse.
- 10 ballons de volleyball.
- 10 cônes.
- Les cartes.





Phase 1

Les coureurs, avec un ballon chacun, tentent de traverser le terrain en dribblant. S'ils réussissent sans être touchés par les tireurs, ils peuvent ramener un sautoir (trésor) pour leur équipe puis recommencer. Les tireurs, placés chacun derrière un cône, tentent de toucher les coureurs en roulant une balle en mousse. Après le changement des rôles, quelle est l'équipe qui a réussi à ramener le plus de sautoirs ?



Phase 2

Tirer une carte « coup de pouce » ou « coup de frein » :

- Nous avons le droit à un tapis où on est intouchable.
- Nous avons le droit d'utiliser les deux mains.
- Nous devons dribbler avec l'autre main.
- Nous devons traverser le terrain en dribblant en continu sans s'arrêter.

Rejouer avec la nouvelle règle.

Tapis cible

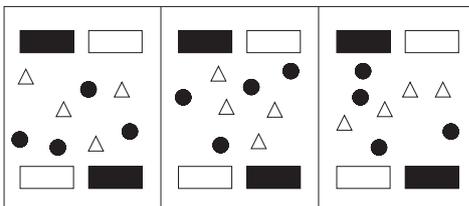
(Manuel 3, brochure 5, page 30)

Matériel pour 3 terrains :

- 12 tapis.
- 3 balles.
- Les cartes.

Phase 1

Les équipes essaient de poser la balle sur un de leurs tapis cibles. L'équipe adverse essaie d'intercepter le ballon. Un point est marqué si un joueur réussit à poser la balle sur l'un des tapis.



Phase 2

Tirer carte « coup de pouce » « coup de frein » lorsque 2 points sont marqués consécutivement :

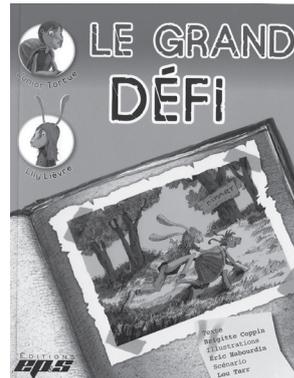
- Nous avons le droit à un roi qui peut faire 3 pas avec le ballon.
- Nous avons droit à un joueur supplémentaire (celui qui vient de marquer).
- Nous retirons un tapis cible.
- Un de nos joueurs effectue un gage x fois (en fonction du chiffre du dé) avant de revenir jouer.

Phase 3

Dès que le score s'est égalisé : la carte s'annule.

En conclusion

Nous pouvons témoigner que les enfants ont eu du plaisir à utiliser les cartes. Le challenge a été compris et accepté par les équipes qui menaient. Les émotions du jeu n'ont pas été lissées, le frisson de la victoire et les réactions diverses n'ont pas été gommées et les cartes ont été le point de départ de discussions avec les élèves. Discussions, mais pas uniquement car ils ont



expérimenté la diversité des règles. On est passé de la phrase « L'important c'est de participer » récitée platement à « On a perdu mais on avait la carte contrainte. On refait une partie ? » dite de manière vibrante ! Bien sûr les élèves ne deviennent pas 100% fair-play par un coup de baquette magique, mais nous avons perçu qu'ils étaient en train de cheminer sur le processus de cet apprentissage. Le bulldozer « On a gagné, on a gagné ! » s'est transformé petit à petit en « J'accepte de rejouer avec un défi. ».

Pour tout renseignement

Magali Bovas
magali.bovas@vd.educanet2.ch

L'idée originelle provient de la Revue EPS :
www.revue-eps.com/fr/les-defis-coopetitifs-coffret_o-15331.html

Les 6 jeux de 1P à 6P proposés par l'équipe lausannoise d'animation pédagogique en EPS sont disponibles sur le site :
<http://education-physique-sportive.weebly.com>



La Maison du sport vaudois de Leysin va ouvrir début 2016 Préparez-vous à réserver !

Nicolas Imhof

Chef du SEPS

Bien sûr, par rapport aux premiers calendriers, le chantier de la Maison du sport vaudois de Leysin a pris un peu de retard, mais toujours est-il qu'il avance quand même. Dès 2016, il sera donc possible d'y organiser vos camps sportifs, scolaires notamment, dans d'excellentes conditions. Et dans une station vaudoise qui plus est. Les réservations devraient être possibles dès le milieu de l'année 2015. Pensez-y suffisamment vite !

A Leysin, en face du Centre sportif qui se trouve à l'entrée de la station, la Fondation « Fonds du sport vaudois » poursuit donc la construction de la Maison du sport vaudois. Cette dernière accueillera quasiment tous les cours Jeunesse+Sport du canton avec nuitées, ainsi que des camps sportifs, d'écoles et de clubs vaudois en priorité.

Les infrastructures seront particulièrement adaptées à ce genre d'activités, avec 70 lits en chambres de 2 ou 4 places, des sanitaires (douche, lavabo, WC séparé) dans toutes les chambres, trois salles de théorie, une salle de jeu, un réfectoire divisible en deux et des repas préparés par un cuisinier professionnel. Attendant à la partie



logement, une salle de sport est en construction, avec la possibilité de louer aussi les diverses infrastructures sportives du Centre sportif. Sans parler du domaine skiable, bien entendu.

Tarifs scolaires avantageux

La Fondation « Fonds du sport vaudois » suit le chantier de très près. Elle est également en train de réfléchir au mode de gestion de la Maison, qui sera probablement confiée à une entreprise spécialisée. Un accent particulier sera mis sur la qualité de l'accueil et des prestations, tout cela à des tarifs abordables pour des établissements scolaires et des clubs sportifs.

Après de nombreux mois de retard dus notamment à des infiltrations d'eau, le gros œuvre de la salle de sport arrive à bout touchant (y compris le toit), alors que la chape du bâtiment de logement est terminée et que les murs commencent à être érigés.

Réservation en ligne

Simultanément à la désignation du gestionnaire de la Maison, il faut concevoir et mettre en place un système de réservation en ligne qui permette de coordonner



nuitées et infrastructures sportives (salles, patinoire, piscine, tennis, etc.). La Fondation espère que cela sera fait au début ou à la fin des vacances d'été 2015.

Tenez-vous prêts et réservez dès que possible pour que votre camp soit l'un des premiers à disposer de cette infrastructure moderne, conviviale et adaptée à vos besoins. Le site internet n'est pas encore actif mais son adresse est connue : www.msud.ch. Qu'on se le dise !

Pour tout renseignement

Fondation « Fonds du sport vaudois »

www.ffsv.ch

Marcel Parietti, secrétaire général

marcel.parietti@ffsv.ch - 021 316 39 35



Des difficultés lors des cours d'EPS peuvent être dues à des problèmes de santé L'observation est importante !

Dr O. Duperrex & Dresse M.-O. Gubler

Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire

Lors des cours d'éducation physique et sportive, certains élèves ont des difficultés qui pourraient être en lien avec des problèmes de santé connus ou non. L'information récemment diffusée sur une maladie rare (la maladie de Fabry) permet d'attirer l'attention sur le fait que les observations des enseignant-e-s peuvent être utiles à leurs élèves. Des précisions sur cette maladie et des conseils sur l'attitude générale à avoir en cas d'observation particulière sont donnés. Les élèves présentant des difficultés particulières durant les leçons d'EPS doivent être orienté-e-s vers l'infirmier-ère scolaire.

Une information sur la maladie de Fabry a été récemment diffusée auprès des enseignant-e-s d'éducation physique et sportive, des infirmier-ère-s et médecins scolaires. Elle attire l'attention sur « les élèves souffrant de douleurs brûlantes dans les pieds et les mains pendant les cours d'éducation physique » et sur le rôle de repérage possible par les enseignant-e-s.



De la maladie de Fabry : une des maladies rares dites orphelines...

La probabilité qu'un-e enseignant-e ait un-e élève atteint de la maladie de Fabry dans sa classe est extrêmement

faible. Mais l'observation, lors des cours d'éducation physique et sportive, de douleurs et de brûlures aux mains et aux pieds peut changer la vie de cet-te élève.

Les maladies rares :

- Une maladie est dite rare ou orpheline si moins de 1 personne sur 2'000 est touchée.
- Il existe plus de 7'000 maladies rares connues à ce jour dont beaucoup n'ont pas de traitement.
- Un effort de coordination nationale et internationale tente d'améliorer leur détection et l'accès à des traitements souvent très chers, ce qui explique qu'on en parle désormais plus souvent.

La maladie de Fabry :

- touche selon les études entre une 1 personne sur 3'000 et 1 sur 80'000. Pour le canton de Vaud, cela représente entre 2 et 55 personnes ;
- est génétique, transmise par les femmes aux filles et aux garçons, mais ces derniers sont plus fréquemment atteints. L'espérance de vie peut être réduite de 10 à 20 ans ;
- est due à l'absence ou l'insuffisance d'une enzyme (alpha-galactosidase), ce qui entraîne l'accumulation d'une substance (Gb3) dans les cellules de divers organes : atteinte du système nerveux, rénal, cardiaque, des vaisseaux sanguins, de l'oreille interne, de la peau, des yeux, etc. ;
- bénéficie depuis peu d'un traitement qui permettrait d'améliorer l'évolution de la maladie si le diagnostic est précoce ;
- produit des symptômes qui peuvent être présents lors des cours d'éducation physique et sportive comme l'intolérance à la chaleur ou à l'effort, des douleurs ou sensations de brûlures aux mains ou aux pieds, une fatigue chronique ou un essoufflement trop important. Aucun symptôme n'est spécifique à cette maladie.

... aux problèmes de santé les plus fréquents

Pour la majorité des élèves, un essoufflement et des douleurs musculaires font bien entendu partie des réactions observées et normales lors des cours d'éducation physique et sportive. Pour certains élèves, ces réactions peuvent être amplifiées par un problème de santé, parfois connu, parfois non encore diagnostiqué.

Les problèmes de santé physique ayant un impact possible sur la vie scolaire les plus fréquents sont : l'asthme, le diabète, les problèmes cardiaques, l'épilepsie et l'obésité. La plupart de ces situations sont connues. L'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS) insiste donc pour qu'un PAIMS (Projet d'accueil individualisé – mesures de santé) soit mis en place pour les élèves ayant une maladie chronique avec un impact sur la vie scolaire, en particulier lors des cours d'éducation physique et sportive.

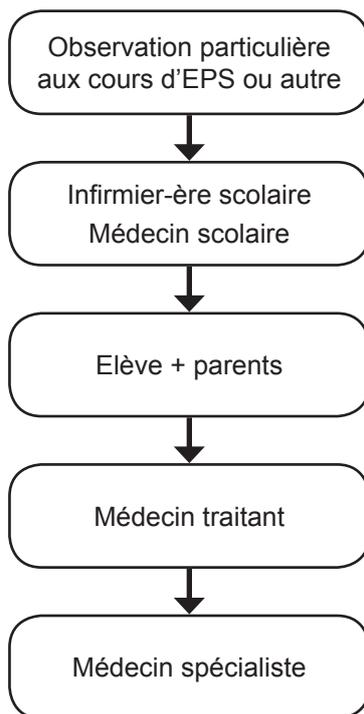
Il permet d'anticiper les gestes et attitudes à avoir lors d'une décompensation ou d'une difficulté particulière. Pour certains élèves, les premiers problèmes peuvent apparaître lors des cours d'EPS.

Les observations qui devraient vous inciter à en parler avec l'infirmier-ère scolaire :

- Des capacités physiques qui diminuent.
- Un essoufflement disproportionné par rapport à la morphologie et à l'entraînement.
- Un malaise lors de l'activité physique.
- Des symptômes répétitifs : douleurs, céphalées, pâleur.

L'infirmier-ère scolaire pourra, avec l'appui du médecin scolaire, faire le relais avec l'élève et les parents. L'élève sera ensuite adressé à son médecin traitant qui fera le nécessaire et organisera une éventuelle consultation chez un médecin spécialiste.

Relais en cas d'observation particulière à l'école en lien avec la santé des élèves



Pour tout renseignement

Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS)
www.vd.ch/unite-psps
021 623 36 10

Pour en savoir plus sur les maladies rares : www.orphanet.ch



Nouveaux moyens de planification et d'évaluation en EPS Le deuxième cycle primaire

Secteur pédagogique

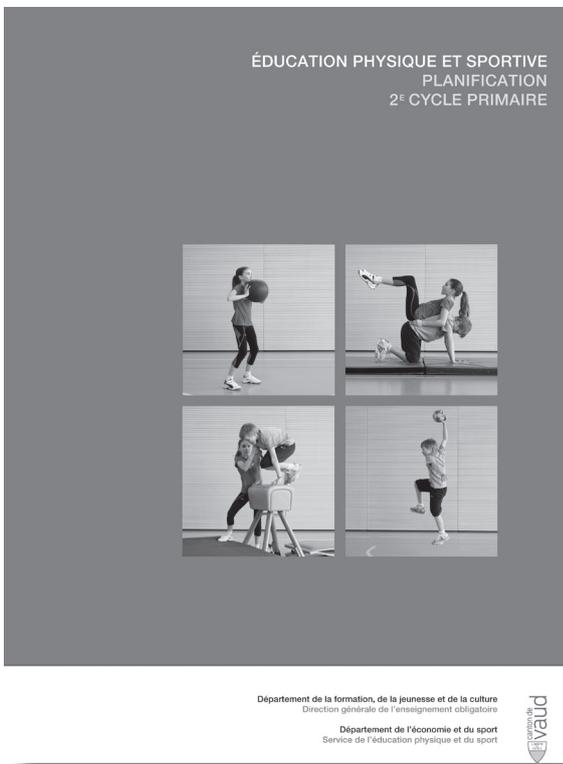
SEPS

Dans son édition d'octobre 2013, *EsSpaceS pédagogiques* présentait les moyens d'évaluation du premier cycle primaire. Le groupe de travail chargé de la mise sur pied de nouveaux documents pour le 2^e cycle primaire a terminé son travail et nous vous proposons de découvrir les nouveaux moyens qui sont à disposition des enseignants de 5^e à 8^e année primaire.

La planification

L'objectif de ce groupe de travail était identique à celui du 1^{er} cycle primaire. Il s'agissait de proposer une planification en lien étroit avec les structures du PER (les

Cette planification du 2^e cycle primaire ressemble à celle du 1^{er} cycle avec un tableau à double entrée représentant l'année scolaire sur une double page. Les lignes étant les axes thématiques et les colonnes, les périodes de l'année (de deux mois en deux mois).



6 ^e ANNEE		Septembre - Octobre	Novembre - Décembre
CM 21 Mobiliser ses capacités physiques pour améliorer sa condition physique et se maintenir en santé...	...en mobilisant ses principales fonctions physiologiques (cardio-respiratoire)	...en renforçant les acquis d'une bonne posture corporelle	
	Gérer son effort	Réguler l'alternance contraction - relâchement	
CM 22 Développer ses capacités de coordination et son sens créatif...	...en utilisant son potentiel créatif, son imagination et son sens esthétique	...en prenant confiance et plaisir à se produire devant les autres	
	S'exprimer avec son corps	Apprendre et reproduire une danse	
CM 23 Mobiliser des techniques et des habiletés motrices...	...en enchaînant et en coordonnant des mouvements	...en consolidant un mouvement dans diverses situations	
	Enchaîner des sauts et des franchissements	S'appuyer sur les bras	
CM 24 Développer des comportements et mobiliser des habiletés spécifiques au jeu...	...en renforçant ses aptitudes techniques	...en reconnaissant et en appliquant divers comportements tactiques	
	Conduire et contrôler une balle (variante)	Marquer et se démarquer	

Planification
septembre à décembre

axes thématiques, les objectifs d'apprentissage et les attentes fondamentales), les manuels fédéraux d'EPS et les fiches EPS développées par notre ancienne collègue conseillère pédagogique, Madame Claudine Borlat.

Planification
janvier à juin

Janvier - Février		Mars - Avril		Mai - Juin	
...en exerçant des activités dans divers environnements	...en identifiant et en appliquant les règles de sécurité spécifiques aux diverses activités sportives	...en acquérant un comportement responsable à l'égard de sa santé et de celle des autres			
Participer à une journée sportive en plein air	Gérer sa prise de risque (équilibre)	Acrobaties avec partenaire(s)			
Man. 3 broch. 4, pp. 13 à 23 Fiches 8-10 ans: 58, 59 et 67	Man. 3 broch. 3, pp. 7 et 8 Fiches 8-10 ans: 14, 15 et 84 Évaluation: CM 218.8, CM 218.16, CM 218.24	Man. 3 broch. 3, pp. 27 à 29 Fiches 8-10 ans: 38 et 39 Évaluation: CM 218.20			
...en développant ses perceptions sensorielles	...en améliorant la perception de son corps dans l'espace et dans le temps	...en développant ses capacités de coordination			
Jouer avec son corps	Courir, sauter	Sauter à la corde et à la corde tournée			
Man. 3 broch. 2, pp. 9 et 13 Fiches 8-10 ans: 4, 5, 27 et 28 Évaluation: CM 228.11	Man. 3 broch. 2, p. 12 (broch. 4, pp. 16 et 17) Fiches 8-10 ans: 6, 49 à 48 et 54 Évaluation: CM 228.2	Man. 3 broch. 2, p. 20 Fiches 8-10 ans: 7, 9 et 9 Évaluation: CM 228.17			
...en exerçant son sens de l'équilibre, son adresse et son agilité	...en exerçant son sens de l'équilibre	...en exerçant son endurance, sa vitesse, sa force et son adresse			
Franchir des obstacles en appui	Lire un plan, une carte dans un environnement connu	Lancer de mains vides			
Man. 3 broch. 3, pp. 12 et 13 Fiches 8-10 ans: 17, 18, 20 et 22 Évaluation: CM 238.14 CP 238.13	Man. 3 broch. 4, pp. 3, 4 et 10 Fiches 8-10 ans: 68, 79 à 80 Évaluation: CM 238.22	Man. 3 broch. 4, pp. 22 à 24 Fiches 8-10 ans: 51, 52 et 53 Évaluation: CM 238.25			
...en s'impliquant dans l'organisation d'une action collective, cohérente et solidaire	...en collaborant et en assumant une fonction au sein d'un groupe	...en respectant les règles, l'arbitre, ses partenaires et ses adversaires			
Receptionner et passer	Jouer en équipe	s'Auto-arbitrer			
Man. 3 broch. 5, pp. 15, 17, 20 à 23 Fiches 8-10 ans: 70, 71, 74, 79 à 80 Évaluation: CM 248.11, CM 248.19	Man. 3 broch. 5, pp. 22 à 33 Fiches 8-10 ans: 68, 79 à 80 Évaluation: CM 248.23, CM 248.26	Man. 3 broch. 5, pp. 16, 17, 28 et 29 Fiches 8-10 ans: 85 et 87			



Chaque case propose une séquence d'apprentissage avec une composante, un thème, des références aux brochures des classeurs fédéraux et aux fiches EPS. Certaines séquences proposent des évaluations à choix et d'autres des évaluations cantonales obligatoires. Chaque enseignant devra effectuer au moins huit évaluations sur l'année, dont quatre cantonales.

Planification janvier à juin

Mai – Juin	← Période de l'année
...en développant ses capacités de coordination <i>CT Collaboration</i>	← Composante en lien avec l'objectif d'apprentissage
Sauter à la corde et à la corde tournée	← Liens avec Capacités Transversales (CT) et Formation Générale (FG), ainsi qu'avec d'autres domaines du PER (MSN, SHS)
• Man. 3: broch. 2, p. 20	← Références aux manuels fédéraux
• Fiches 8-10 ans: 7, 8 et 9	← Références aux fiches didactiques EPS (SEPS)
• Évaluation: CM 22/6.21	← Evaluation(s) proposée(s)
CM 22/6.17	← Evaluation cantonale obligatoire

CM22/6.17

Sauter à la corde en se déplaçant sur une longueur de salle...

E
R: librement
BR: avec 2 pas par tour de corde
TBR: avec 1 pas par tour de corde

Evaluation cantonale

ÉVALUATIONS 2^e CYCLE PRIMAIRE 8^e ANNES

COMPÉTENCE 1 Courir à vitesse normale ou lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Courir vite, sans courir plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 2 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 3 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 4 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 5 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 6 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 7 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 8 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 9 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 10 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 11 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 12 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 13 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 14 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 15 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 16 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 17 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 18 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 19 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 20 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 21 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 22 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 23 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 24 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 25 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 26 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 27 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 28 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 29 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 30 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 31 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 32 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 33 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 34 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 35 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 36 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 37 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 38 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 39 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 40 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 41 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 42 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 43 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 44 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 45 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 46 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 47 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 48 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 49 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.	COMPÉTENCE 50 Marcher à vitesse normale et lente, en continu, sur un terrain plat et en direction choisie. Marcher vite, sans marcher plus vite que nécessaire.
---	--	--	--	--	--	--	--	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Double page de présentation des évaluations

CM22/6.21

Sauter à la corde à pieds joints 10 x sur place...

E
R: avec un saut intermédiaire
BR: sans saut intermédiaire
TBR: en ajoutant 1 difficulté

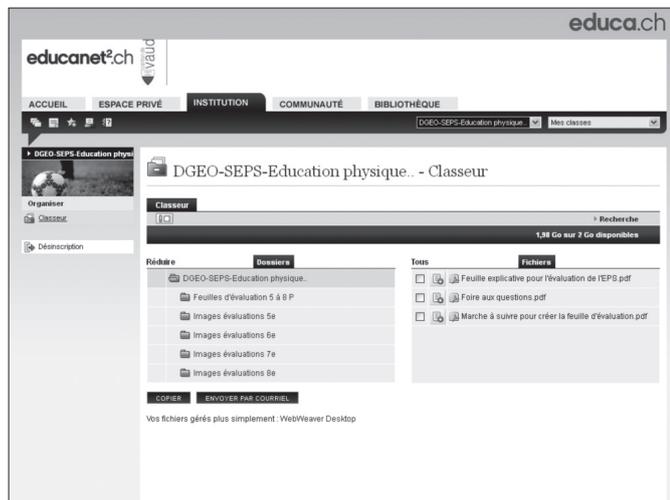
Evaluation proposée

L'évaluation de l'acquisition de compétences est communiquée selon les appréciations suivantes :

- Entraîné (E)
- Réussi (R)
- Bien réussi (BR)
- Très bien réussi (TBR)

Le document de l'élève

Les résultats des élèves seront communiqués aux parents à l'aide d'un document à réaliser par les enseignants via la plateforme Educenet² dans le groupe « DGEO - Education physique et sportive ».



Après s'être connectés sur la plateforme et arrivés sur la page du groupe, les enseignants choisissent le document qui correspond à l'année d'enseignement concernée. Ce document, en format « Excel », permet ensuite de saisir le nom de l'établissement scolaire, le semestre, le

nom et le prénom de l'élève, la classe et enfin le nom et le prénom de l'enseignant. Des menus déroulants permettent de choisir les évaluations. Une zone pour des commentaires permet de rajouter certains aspects spécifiques de l'enfant en fonction de ses aptitudes en EPS.

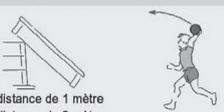
Une fois le document de l'élève imprimé, l'enseignant indique le niveau de réussite de l'élève et y appose sa signature afin d'attester le travail accompli durant le semestre.

Des enseignants formés

Afin de pouvoir utiliser ce matériel dès qu'il sera en leur possession, les enseignants généralistes du deuxième cycle primaire de l'entier du canton ont été formés par les animateurs pédagogiques de leur établissement ou les conseillers pédagogiques du SEPS durant les premières semaines de l'année scolaire 2014 - 2015.

Pour tout renseignement

Toni Pacifico, conseiller pédagogique
toni.pacifico@vd.ch
021 316 39 41

BULLETIN D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (5e année),		1er SEMESTRE
Veuillez choisir l'établissement dans la liste...		
NOM	PRENOM	ENSEIGNANT-E : CLASSE
<p>CM23/5.3</p> <p>Effectuer une rotation en avant ou en arrière sur un ou deux engins différents (anneaux, perches, barre fixe, etc.)...</p>  <p>E R: sur un engin en avant ou en arrière BR: sur deux engins en avant ou en arrière TBR: sur deux engins en avant et en arrière</p>	<p>CM22/5.22</p> <p>Sauter à la corde à tourner...</p>  <p>E R: au moins 5x BR: au moins 10x TBR: entrer, sauter 10x, sortir</p>	<p>CM23/...</p> <p>J'ai suivi des cours de natation.</p>  <p>Choix du maître/de la maîtresse spécialiste.</p>
<p>CM24/5.16</p> <p>Lancer et rattraper une balle contre un couvercle de caisson incliné, 3x main droite et 3x main gauche...</p>  <p>E R: à une distance de 1 mètre BR: à une distance de 2 mètres TBR: à une distance de 3 mètres</p>	<p>CM21/5.17</p> <p>S'accroupir sur les talons, pieds largeur des hanches, bras tendus vers l'avant.</p>  <p>E R: tenir 5 secondes BR: tenir 10 secondes TBR: tenir 10 secondes mains sur les tibias</p>	<p>CM24/5.24</p> <p>Enchaîner 2 actions consécutives avec le ballon (passe et va, réception de passe et tir, etc.).</p>  <p>Réussi Entraîné</p>
COMMENTAIRE :		
Signature d'un parent (ou de son-sa représentant-e légal-e) :		Signature de l'enseignant-e :

Exemple de document de l'élève



Inciter les enfants à apprendre à bouger

Muuvit!

Pauline Blanc

Responsable Muuvit Suisse romande

Aujourd'hui, les enseignants sont certainement les personnes les mieux placées pour constater les problèmes de surpoids chez les enfants. Cette problématique touche malheureusement un écolier sur cinq en Suisse même si généralement les jeunes enfants aiment se dépenser physiquement. « Se bouger pour se bouger » ne fait pas sens pour tous. C'est pourquoi l'importance du mouvement doit être couplée à d'autres thématiques telles que la santé et le bien-être, la collaboration et la communication. Muuvit permet de manière ludique et collective de donner du sens au mouvement et de faire le lien multithématique.

Le programme Muuvit est un outil d'enseignement qui vise à promouvoir le mouvement chez les écoliers. Développé en Finlande, il a ensuite été adapté pour la Suisse. En 2013, 11'000 élèves y ont participé, dont un tiers en Suisse romande.

Le principe de Muuvit est de récolter des minutes d'effort qui permettent ensuite aux élèves de visiter l'Europe virtuellement et de façon pédagogique selon un tracé commun défini par la classe. Chaque tranche de dix minutes d'activité physique, quelle qu'elle soit, dans le cadre scolaire ou des loisirs (sport, jardinage, marche, etc.), permet à l'élève de comptabiliser des kilomètres



qui permettront à la classe d'avancer dans l'aventure. Les élèves participent donc activement et collectivement à atteindre le but constitué par la destination finale de leur voyage. A chaque fois que les élèves atteignent une grande ville, du contenu didactique est disponible sur la plateforme internet.

Ce programme de promotion de la santé peut être utilisé gratuitement par les enseignants du degré primaire. L'outil didactique est dirigé sur 4 axes différents, à savoir le mouvement, l'alimentation, l'environnement et le rapport aux médias. Le matériel nécessaire à l'aventure Muuvit est remis à chaque enseignant « clé en main ». Le projet se fait sur 30 jours mais l'enseignant a cependant

la possibilité de l'adapter à son planning en l'étalant sur une période de 3 mois au maximum.

Muuvit a fait l'objet d'une évaluation de la part de l'Institut de médecine préventive et sociale de Berne, qui a considéré les effets du projet comme positifs. En effet, il a été démontré que les élèves des classes participantes



continuaient, non pas uniquement à être plus actifs, mais également à avoir une meilleure cohésion de classe par rapport à ceux qui n'y avaient pas participé. Dans le canton de Vaud, le programme a également été admis par l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS), qui l'a jugé intéressant.

N'hésitez plus, inscrivez-vous gratuitement à l'adresse www.muuvit.ch/fr et participez avec vos élèves à cette merveilleuse aventure !

Plus d'informations et inscriptions

www.muuvit.ch/fr

Pauline Blanc, responsable Muuvit Suisse romande
pauline.blanc@muuvit.com



Journées cantonales de sport scolaire

Calendrier 2014 - 2015

Les journées cantonales de sport scolaire dont la coordination est assurée par l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) en collaboration avec le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS), permettent à de nombreux élèves du canton de défendre les couleurs de leur établissement scolaire. La participation à ces journées progresse année après année, ce qui est réjouissant ! Par contre, force est de constater que certains établissements scolaires ne sont que rarement voire pas du tout représentés. Le SEPS vous encourage donc vivement à inscrire une ou des équipe-s à ces manifestations qui représentent un but attrayant et formateur pour les élèves et les enseignants.

Le calendrier 2014-2015

Natation	Le Mont-sur-Lausanne	Mercredi 26 novembre 2014
Volleyball*	Echallens	Mercredi 3 décembre 2014
Mini-Handball (5P - 6P)	Divers lieux	Mardi 16 décembre 2014
Glisse (ski – snowboard)	Les Mosses	Mercredi 21 janvier 2015 (renvoi au 4 février 2015)
Glisse (ski de fond)	Les Mosses	Mercredi 21 janvier 2015 (renvoi au 4 février 2015)
Unihockey*	Lausanne (à confirmer)	Mercredi 4 ou 11 mars 2015 (à confirmer)
Futsal (Garçons 11S)	Villeneuve	Mercredi 18 mars 2015
Course d'orientation*	Bercher	Mercredi 22 avril 2015 (renvoi au 29 avril 2015)
Football (pas de tournoi 8P en raison des ECR d'allemand)	Chavannes	Mercredi 6 mai 2015 (aucune date de renvoi)
Mini Beach Volley	Clarens	Du 26 au 29 mai 2015



* Ces journées font office de qualification pour la Journée suisse de sport scolaire 2015 à Lucerne (voir page 19).

Vous trouverez toutes les informations et les bulletins d'inscription sur le site internet de l'AVEPS : www.aveps.ch (Inscriptions)

Pour tout renseignement

Raphaël Blanchard, responsable technique de l'AVEPS : rablanchar.aveps@hotmail.ch



Journée suisse de sport scolaire

Un palmarès à défendre pour le canton de Vaud

La Journée suisse de sport scolaire (JSSS) regroupe les meilleures équipes de chaque canton afin de décerner le titre de champion suisse de sport scolaire dans une dizaine de disciplines. Notre canton y est chaque fois représenté et de fort belle manière puisque lors de l'édition 2014 dans le canton d'Obwald, ce sont une médaille d'or, trois médailles d'argent et une médaille de bronze qui ont été remportées par les élèves vaudois ! Dans le but de continuer sur cette fantastique lancée, le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) engage vivement les enseignants d'éducation physique et sportive à inscrire une ou des équipe-s à ce rendez-vous scolaire national.

La Journée suisse de sport scolaire 2015 aura lieu mercredi 3 juin à Lucerne.

Dans le but de favoriser la participation des équipes vaudoises, le SEPS prend à sa charge tous les frais facturés par les organisateurs concernant les élèves (inscription, transport, repas et nuitée). Les frais liés aux enseignants sont quant à eux à la charge des établissements selon les modalités de la DGEO.

Comme les années précédentes, l'objectif du SEPS est de voir le canton de Vaud représenté dans une majorité de disciplines :

- Badminton (cat. mixte)
- Basketball (cat. filles et garçons)
- Gymnastique aux agrès (cat. mixte open)
(au moins 1 fille ou 1 garçon dans l'équipe)
- Handball (cat. filles et garçons)
- Athlétisme (cat. filles, garçons, mixte)
- Course d'orientation (cat. filles et garçons)
- Natation (cat. filles, garçons)
- Unihockey (cat. filles et garçons)
- Volleyball (cat. filles et garçons)
- Beach Volley (cat. mixte)
- Estafette polysportive (cat. filles et garçons)
- NOUVEAU ! Tennis de table (cat. filles et garçons)

Informations sous réserve de modification.



Inscriptions :

- En athlétisme, volleyball, unihockey et course d'orientation, les vainqueurs des journées cantonales respectives (voir page 18) sont qualifiés. A l'issue de ces différentes journées, les responsables d'équipes seront contactés par le SEPS afin de savoir s'ils souhaitent aller à la JSSS. En cas de renoncement, les équipes suivantes (par ordre de classement) seront approchées.
- Pour les autres sports, les inscriptions se font via le site internet de l'AVEPS (www.aveps.ch) jusqu'au 31 décembre 2014. Des rencontres de qualification seront organisées en cas d'inscriptions trop nombreuses par rapport au nombre de places disponibles.
- Afin de pouvoir participer, les élèves doivent être scolarisés en 11S (ou moins) et être âgés de 17 ans au maximum le jour de la compétition. Les participants devront présenter des papiers prouvant qu'ils réunissent ces critères sous peine de se voir refuser de concourir !

Pour tout renseignement

Raoul Vuffray, SEPS : raoul.vuffray@vd.ch ou 021 316 39 42



HEP

Pour l'ensemble des informations sur les types de formations continues à la Haute école pédagogique, voir l'offre annuelle de cours disponible sur le site internet.

Journée cantonale de formation continue en EPS pour les enseignant-e-s généralistes	11.02.2015	Lausanne
Interactions et autonomie en EPS La journée commencera par une conférence qui éclairera les interactions et l'autonomie pour des apprentissages signifiants en EPS. Les participant-e-s suivront ensuite 3 ateliers : ils-elles y découvriront de quelles manières les interactions et le développement de l'autonomie sont profitables aux apprentissages en éducation physique et sportive.		Divers intervenant-e-s

Les demandes de renseignement et les inscriptions sont à adresser à :

Haute école pédagogique, Unité de formation continue
Av. de Cour 33, 1014 Lausanne
Tél. 021 316 95 70 – Fax 021 316 24 21
Email : ufc@hepl.ch – www.hepl.ch

ASEP

Informations détaillées auprès du secrétariat de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP), Walsermätteli 13, 6463 Bürglen
Tél. 0848 78 77 24 – Email : info@svss.ch – www.svss.ch

1415	Shuttle Time - Un outil pour rendre le badminton attrayant	02.05.2015	Saint-Maurice
	Echec et mat, pari, hat trick et double indonésien! Connaissez-vous ces formes de jeu entraînant? Si non, grâce à Shuttle Time, le projet de sport à l'école de Swiss Badminton et de la fédération internationale de badminton (BWF), vous pourrez apprendre des exercices et des jeux motivants qui solliciteront les élèves de manière globale.		Yoann Clerc
	Vous recevrez des conseils afin d'améliorer vos propres connaissances et capacités techniques et tactiques. Vous aurez également accès à des modèles de leçons, des vidéos, des tests, des exemples d'évaluations et des idées, permettant la mise sur pied de tournois scolaires passionnants.		

J+S

Pour connaître toutes les informations et renseignements nécessaires concernant les cours Jeunesse+Sport, veuillez consulter le site de Macolin www.jeunesseetsport.ch (*Disciplines sportives/Groupes d'utilisateurs, formation des moniteurs, plan des cours, documents à télécharger, formulaire d'inscription PDF/Word à télécharger*).

Inscriptions en ligne par le coach J+S ou auprès de J+S Vaud
Tél. 021 316 39 62 - E-mail : jsvaud@vd.ch

Dossiers envisagés dans les prochains numéros :

- Musée olympique
- Orientation avec cadre de tchoukball



Service de l'éducation physique et du sport
Ch. de Maillefer 35
1014 Lausanne
Tél. 021 316 39 39
Fax 021 316 39 48
www.vd.ch/seps



Rédaction :

Secteur pédagogique SEPS, Anne-Marie Renand, Cathy Sigg Berthoud, Tania Bonamy, Magali Bovas, Nicolas Imhof, Olivier Duperrex, Marie-Odile Gubler, Pauline Blanc

Illustrations :

- p. 2 : SEPS
- p. 3 : SEPS
- p. 4 : Association « La Barque des enfants »
- p. 5 : SEPS
- p. 6-7 : SSCM
- p. 8-10 : SEPS + Revue EPS
- p. 11 : Fondation « Fonds du sport vaudois »
- p. 12-13: rimmdream (fotolia.com) + U-PSPS
- p. 14-16: SEPS
- p. 17: Muuvit
- p. 18-19: SEPS + ASEP

Réalisation et mise en page :
Raoul Vuffray

Impression : Atelier OLBIS, Ch. du Rionzi, 1052 Le Mont-sur-Lausanne.